RN88
Contournement du
PUY-EN-VELAY

LES ACTEURS

Le maître d'ouvrage

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) – Service Maîtrise d'Ouvrage (SMO), assure le pilotage général, la programmation et la gestion des crédits de l'opération.
Le maître d'ouvrage est propriétaire de l'ouvrage, il a en charge tous les aspects du chantier : administratifs, techniques, financiers…

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Le maître d'œuvre

Le maître d'œuvre, la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central (DIR), représentée sur le terrain par le Service Ingénierie Routière du Puy, réalise les études de conception, coordonne le chantier et veille à la bonne exécution des travaux.

Les partenaires techniques

Un grand nombre de partenaires techniques interviennent régulièrement sur le chantier. Parmi eux, architectes, bureaux d'études, paysagistes, gestionnaires de réseaux... conseillent les acteurs de ce projet, à tous les niveaux.

Les entreprises

Désignées après appels d'offres, les entreprises réalisent les travaux dans les conditions de coût, de qualité et de délai fixées par la DREAL Auvergne.

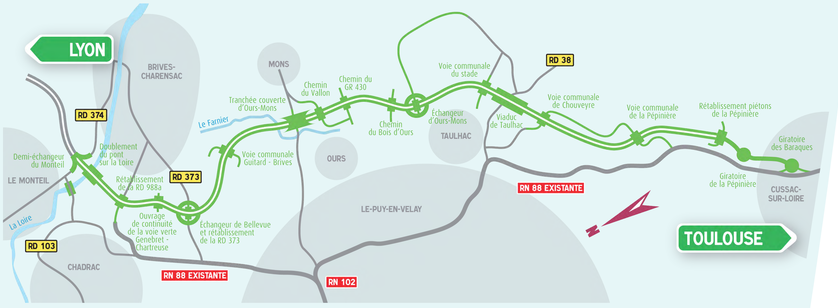

L'exploitant

À sa mise en service, le Contournement de l'agglomération du Puy-en-Velay sera exploité par le District Centre de la DIR Massif Central, actuel gestionnaire de la RN88 en Haute-Loire et en Lozère.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

DIR Massif central
www.dir.mc.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie